

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**  
**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET**  
**N.I.F :423024000011264**  
**CONCOURS RESTREINT N° 07 / 2025**

La direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset lance un concours restreint pour : **Etude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site 575 logements nord de la ville commune de tamanrasset , wilaya de tamanrasset ( cités d'abîtat intégrées 2026 )**

La participation est ouverte uniquement pour les architectes agrés ou sous forme de groupements et ainsi que les sociétés civiles agrées en études d'architectures disposant de capacités professionnelles , financières et techniques cités –ci-dessous , Les architectes ou leur représentants délégués intéressés par le présent concours peuvent retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset (Bureau des Etudes , Evaluation et Formalisation des Marchés )

**Conditions d'éligibilités :**

**\* capacité professionnelle**

- doit présenter l'agrément de l'année en cours.
- protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société ( SCP )

**\* références professionnelles**

- Avoir assuré la maîtrise d'œuvre d'un projet (étude) ou (étude et suivi) d'un projet de catégorie \*B\* ou plus. Ou bien deux projets de catégorie \*A\* .

**\* Moyens humains**

- ayant un architecte ou ingénieur génie civile ou Master en (architecture ou génie civile).

**\* cas de groupement**

- le groupement momentanés des architectes , doit se composer uniquement des bureaux d'études inscrits au tableau national des architectes ou les sociétés civiles agrées en études d'architectures inscrits au tableau national des architectes qui interviennent sous forme de solidarité.

**Conditions d'élimination :**

-Chaque bureau d'étude ne signe la mémoire technique justificatif de la première phase ( candidature ) , son offre sera considérée comme disqualifiée.

-Chaque bureau d'étude ne signe la déclaration de candidature , son offre sera considérée comme disqualifiée.

\* Il est recommandé au BET de procéder à une visite du terrain et l'entourage , chacun des candidats devra réunir, sous sa propre responsabilité, tous les enseignements qui pourraient lui être nécessaires pour préparer son offre .

**Les offres doivent être présentées comme suit :**

**1/- Le dossier de candidature ( enveloppe A ) :**

- Une déclaration de candidature paraphée et signée
- Une déclaration de probité paraphée et signée
- Memoir technique paraphée et signée
- L'agrément de l'année en cours des architectes et les bureaux d'etudes publics.
- Un protocole d'accord en cas du groupement et/ou staut en cas d'une société (SCP).
- Attestation de bonne exécution de (étude) ou (étude et suivi) un projet.
- Les attestation d' affiliation individuelles de l'encadrements.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les Sociétés Morale
- Copies des Bilans des deux dernières années

Les offres devront être déposées à la direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Tamanrasset sise cité administrative route de l'askrem (Bureau des Etudes , Evaluation et Formalisation des Marchés )et doivent être présenter sous enveloppe fermée et anonyme contenant (01) enveloppe « A» pour Le dossier de candidature ; portant les information indiqué dans le cahier des charges , et l'enveloppe extérieur ne comportant aucune mention autre que l'expression:

**CONCOURS RESTREINT N° 07 / 2025**

**Etude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site 575 logements nord de la ville commune de tamanrasset , wilaya de tamanrasset ( cités d'abîtat intégrées 2026 )**

Le délai de préparation des l'offre est de **07 jours**, à partir de la première parution de l'avis dans la presse (nationale ou électronique) et/ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres jusqu'à 10h30 .

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmenté par le délai de préparation des l'offres à partir de La date de dépôt des offres , L'ouverture des plis se tiendra en science publics le dernier jour de dépôt des offres à 11h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.